

COUPE DE P.A.C.A. DU GOLF D'ENTREPRISE
QUALIFICATION RÉGIONALE P.A.C.A. POUR LA COUPE DE FRANCE
DES A.S. D'ENTREPRISE - TROPHÉE RAYMOND FANEN - ANNÉE 2019

13 et 14 avril 2019 - Golf de BARBAROUX

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue de golf P.A.C.A., affiliées à la FFGolf et à jour de leurs redevances fédérales.

Pour les équipiers :

Index maxi : 30. Les équipiers dont l'index est supérieur à 21,4 joueront avec un index de 21,4.

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

- Être salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie. (Attestations groupées souhaitées)

FORME DE JEU

1^o Samedi 13 avril et dimanche 14 avril

4 simples / stroke play (**limité**) net / 36 trous / 18 trous par jour

Le score maximum sera de +5 par rapport au par sur chaque trou.

Les 3 meilleurs scores par tour sont retenus. Le cumul des 3 meilleurs scores de chacun des 2 tours constituera le score de l'équipe.

Départage éventuel sur le cumul des 2 tours du 4e score, puis du meilleur score, puis du 2e meilleur...

Départs : repères jaunes et rouges.

Intempéries et circonstances exceptionnelles

Si une des 2 journées ne peut se terminer, il faut qu'il y ait au moins 3 vagues complètes rentrées pour prendre en compte les scores du tour dans le classement (le plus mauvais score sera éliminé).

Tout autre cas de figure sera traité par la commission sportive.

QUALIFICATION

Les A.S. classées première, deuxième et troisième au classement général du dernier tour sont qualifiées pour la Coupe de France. (une seule équipe qualifiée par AS)

ENGAGEMENTS

Inscriptions sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>.

pour les équipes : (18 équipes, 2 équipes maxi par A.S.) date limite vendredi 29 Mars 2019 minuit.

pour les équipiers : (8 maxi par équipe) date limite lundi 8 avril 2019 minuit.

Droit de participation : 50 Euros par équipe à régler lors de la réunion des capitaines.

COMITE DE L'ÉPREUVE

La Commission du Golf d'Entreprise de la ligue P.A.C.A. et la Commission Sportive du golf hôte.

PRIX

La Coupe de PACA est confiée à l'équipe gagnante pendant une année.

Souvenirs offerts par la Ligue aux équipes qualifiées pour la finale nationale.